



Dans un taxi / VTC

Ce qu'il faut savoir :



Le taxi est un moyen de transport indispensable pour les personnes ayant un handicap physique ou cognitif rendant difficile voire impossible la conduite d'un véhicule. La réglementation en vigueur mentionne que les chauffeurs de taxi ont l'obligation de prendre en charge les chiens guides ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte « mobilité inclusion », formateurs et familles d'accueil.

Les chiens guides et d'assistance doivent pouvoir accompagner leur maître sans muselière et sans surcoût : leur présence à bord du véhicule ne doit donc pas entraîner de surfacturation. Grâce à sa bonne éducation, le chien restera aux pieds de son maître et ne montera pas sur la banquette arrière. Alternativement, le chien pourra être placé dans le coffre du véhicule s'il

s'agit d'un break, selon la présence ou non de bagages et selon si le maître est seul ou accompagné d'une autre personne.

Ce que vous pouvez faire :

À la commande, privilégier un break plancher bas ou un monospace, un mini-van ou un SUV, où le chien peut être placé dans le coffre ou aux pieds du maître.

Penser à avancer votre siège avant passager pour laisser de la place au chien à l'arrière.

Le passager déficient visuel accompagné de son chien guide ne sera pas en mesure de vous voir arriver. Ce sera donc au chauffeur de le chercher du regard pour l'identifier avec son chien et de s'assurer qu'il s'agit de la bonne personne à prendre en charge.

Venir chercher le passager, s'identifier, proposer son bras et informer de l'emplacement du véhicule pour l'y guider. Ouvrir la portière du véhicule en informant le passager et le laisser s'installer seul. Son chien viendra se loger à ses pieds.

Dans le cas d'un passager déficient auditif, communiquer par le biais d'un écrit (par exemple smartphone) ou se placer bien en face de la personne pour parler de sorte qu'elle puisse lire sur les lèvres.

Le clavier virtuel n'étant pas accessible pour les personnes déficientes visuelles, proposer le paiement par l'application ou, en deçà de 50 €, le paiement sans contact.

Une fois arrivé, vérifier que le passager sort en toute sécurité du véhicule avec son chien, lui décrire son environnement extérieur, et proposer son bras pour le guider vers le trottoir.

